



Gaza : la CGT s'indigne et condamne

La CGT condamne avec fermeté l'engrenage de la violence qui une fois de plus frappe la Palestine. Les raids israéliens meurtriers et destructeurs contre la population civile palestinienne de la bande de Gaza ont déjà fait en huit jours 135 morts palestiniens et des milliers de blessés, dont de nombreux enfants. Cinq israéliens dont un soldat ont péri suite à des tirs de roquettes palestiniens.

Voici plusieurs années que la population de Gaza subit un blocus terrestre, aérien et maritime israélien insoutenable, en violation du droit international.

Une telle situation ne peut que générer un engrenage néfaste aux populations des deux pays, Palestine et Israël.

La CGT tient à assurer ses partenaires, à commencer par la PGFTU, syndicat Palestinien, de toute sa solidarité.

La France doit agir tant pour la fin des bombardements que pour la fin du blocus de la bande de Gaza. Elle doit agir contre la poursuite par les dirigeants israéliens d'une politique de colonisation illégale de la Cisjordanie occupée et en particulier de Jérusalem-est.

Cette situation dramatique ne pourra se solutionner que par la paix et la reconnaissance d'un Etat Palestinien.

Enfin, à l'occasion du vote de l'Assemblée générale de l'ONU, la CGT demande au gouvernement français d'être fidèle à ses principes, de faire valoir le Droit international, de reconnaître l'Etat Palestinien et d'œuvrer avec détermination pour sa reconnaissance la plus large ainsi que pour son admission en qualité de membre observateur de l'ONU.

communiqué

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 48 18 80 00

Montreuil, 21 novembre 2012 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr